

Cette publication est consultable sur : <https://www.deliberations.be/assesse/publications>

A v i s de publication

En séance du 17 avril 2025, le Conseil Communal d'Assesse a approuvé l'actualisation du règlement général de police administrative, adopté initialement en séance du 06 juin 2021, revu pour la dernière fois le 15 février 2024.

En vertu des dispositions légales, la délibération relative à l'objet susvisé et l'entière teneur dudit règlement peuvent être consultées, sans déplacement, dans les locaux de l'administration communale du 20 mai au 10 juin 2025.

Le règlement susmentionné est également disponible sur le site Internet de la commune d'Assesse ainsi que sur le site « [deliberations.be](https://www.deliberations.be) » dans la partie publication : <https://www.deliberations.be/assesse/publications>

Les heures d'ouverture sont reprises ci-après :

- du lundi au vendredi : de 08 h 30 à 12 h
- le mercredi : de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

Pour le Collège communal,

La Directrice Générale,

W. LAMBERT



Le Bourgmestre,

G. GRAINDORGE